

Les récupérateurs de la décharge de Médiouna: les travailleurs invisibles du processus de gestion des déchets, proies des inégalités plurielles

Waste pickers at the Médiouna landfill: invisible workers in the waste management process, prey to multiple inequalities

NYA Imane

Docteure en économie

Université Mohamed V

Maroc

imane.nya@um5s.net.ma

Date de soumission : 09/09/2022

Date d'acceptation : 20/11/2022

Pour citer cet article :

NYA I. (2022) «Les récupérateurs de la décharge de Médiouna : les travailleurs invisibles du processus de gestion des déchets, proies des inégalités plurielles», Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 5 : Numéro 4 » pp : 863 - 886

Résumé

Dans le contexte actuel, les flux détritiques engendrent des conséquences désastreuses (sanitaires, sociales, économiques environnementales). Ces dernières sont d'autant plus dangereuses en cas de non-respect des normes environnementales et sécuritaires. En effet, il en découle des inégalités plurielles dont font les frais les populations les plus pauvres et marginalisées (particulièrement, les récupérateurs informels).

Les récupérateurs pâtissent d'une marginalisation sévère. Ils subissent des conditions de vie précaires voire indignes s'y ajoutent également des conditions de travail rudes (provoquant accidents, contaminations, violences...) et un rejet social. Cependant, dans plusieurs pays ces travailleurs informels rendent un service à la société, en délestant les décharges de matières à même de réintégrer le système productif.

Cet article présente une analyse qualitative visant l'étude de la situation des récupérateurs de la décharge de Médiouna à Casablanca, en mettant l'accent sur les inégalités plurielles dont ils font l'objet, ainsi que le rôle joué par ces travailleurs invisibles et les incidences sur leurs conditions de vie (conditions sanitaires, sécuritaires, socio-économiques) et leurs conditions de travail (invisibilisation, violences plurielles...). Notre échantillon est constitué de 8 personnes (essentiellement de récupérateurs et des membres de leur famille) et également des entretiens avec deux acteurs associatifs.

Mots clés : inégalités ; récupérateurs ; décharge ; marginalisation ; conditions de travail

Abstract

In the current context, waste flows have disastrous consequences (health, social, economic, environmental).

The harmful consequences are all the more dangerous in the event of non-compliance with environmental and safety standards. Indeed, this results in multiple inequalities which are borne by the poorest and most marginalized populations (particularly informal waste pickers).

Waste pickers suffer from severe marginalization. They are victims of precarious or even unworthy living conditions in addition to harsh working conditions (accidents, contamination, violence, etc.) and social rejection. However, in several countries these informal workers render a service to society, by relieving the landfills of materials capable of reintegrating the productive system.

This article presents an analysis of the situation of waste pickers at the Médiouna landfill, emphasizing the multiple inequalities to which they are subject, the role played by these invisible workers and the impact on their living conditions (conditions health, security, socio-economic) and work (invisibilization, multiple violence, etc.). Our sample is made up of 8 people (mainly waste pickers and their family members) and also interviews with two associative actors.

Keywords : plural inequalities ; waste pickers ; landfill ; social misery ; marginalization ; working conditions

Introduction

L'ère actuelle est une ère d'hyperconsommation, de raccourcissement considérable de cycle de vie des produits, de l'utilisation de matériaux complexes et composites. Ces éléments contribuent à un accroissement sans précédent des volumes détritiques.

Les quantités de plus en plus importantes des déchets envahissent les décharges et entraînent dans leur sillage des répercussions négatives à la fois sociales, environnementales et économiques (Mundler & Lupton, 2013).

Face aux défaillances des processus de gestion des déchets, les activités de récupération et de recyclage sont principalement réalisées par les travailleurs informels (notamment, les récupérateurs).

Dans le contexte marocain, les récupérateurs sont particulièrement présents. Ces derniers font face à une exclusion sociale et à une réelle marginalisation, et ce, à différents niveaux (sanitaires, sécuritaires, sociales...). En prenant le relais, ces travailleurs de l'ombre s'exposent à des inégalités plurielles (sociales, environnementales, de statut...).

Les paragraphes suivants présentent la place occupée par les récupérateurs, le rôle joué par ces derniers et les défis auxquels ils font face. Il est question de mettre l'accent sur les inégalités plurielles dont-ils font l'objet. En effet, il se trouve que ces derniers font face à un cumul d'inégalités à la fois dans le lieu de résidence (principalement, à proximité et aux alentours de la décharge) et également, dans les lieux de travail (les inégalités de pouvoir et de statuts).

Les récupérateurs informels jouent un rôle non négligeable dans le processus de gestion des déchets au Maroc, et dans la dynamique de récupération et de valorisation des déchets. Cependant, il faut souligner que de telles activités cachent des formes perverses d'inégalités.

Le présent article va répondre à la problématique suivante : **les récupérateurs font-ils l'objet de perversion plurielle ?**

Afin d'y répondre, nous proposons de recourir à une analyse approfondie qui met l'accent sur la place occupée par les récupérateurs au niveau de la décharge de Médiouna. Cet article met l'accent sur les différentes formes de vulnérabilité auxquelles ils s'exposent.

Une attention particulière sera accordée à l'analyse de leurs histoires et conditions de vie, leurs conditions de travail, aux risques auxquels ils s'exposent et à leur avenir en cas de fermeture de

la décharge (il faut souligner que leur sort est étroitement lié à celui de la décharge : notamment en cas de fermeture définitive compte tenu de l'ouverture de la nouvelle structure...).

Nous avons opté pour le plan suivant : dans un premier temps nous allons analyser les différentes formes de marginalisation auxquelles sont exposés les récupérateurs et nous présenterons les résultats de l'étude qualitative réalisée auprès de ces travailleurs et leurs membres de familles (notamment, les épouses et les mères des récupérateurs). Nous avons également réalisé deux entretiens avec les acteurs associatifs (pour approfondir les questions liées essentiellement au sort de la décharge).

1. Les récupérateurs : en situation de marginalisation plurielle ?

Dans les paragraphes suivants nous allons analyser en profondeur la situation des récupérateurs, en accordant une attention particulière à leurs conditions de travail et de vie et aux inégalités dont -ils sont victimes.

1.1 Les récupérateurs face au rejet social : image dévalorisante

Le travail des déchets condamne les récupérateurs et les chiffonniers à une image de stigmatisation, de marginalisation et de rejet (Lhuilier & Cochin, 1999).

Pour (Corteel & Le Lay, 2011), les récupérateurs sont confrontés à la stigmatisation, à l'indésirabilité et la volonté d'élimination. Cette forme de rejet semble construite socialement et politiquement.

Lomnitz(1975) considère que l'indésirabilité est liée à la transgression des normes. La manipulation des déchets se trouve en opposition avec la vision des gestionnaires des villes. En plus de l'image sociale peu valorisante (Allix & Florin, 2016), ces catégories deviennent l'emblème d'une misère plurielle : conditions de vie difficiles, précarité, problèmes de santé...).

1.2 Les travailleurs de l'ombre : une fragilisation à multiples facettes :

Les marginalisations multiples (sociales, économiques et politiques) poussent ces catégories à prendre de réels risques et dangers. Les petites mains du recyclage se trouvent contraintes à recourir à des fouilles dans des décharges, à la quête de matières à recycler (Cirelli & Florin, 2016).

La quête de moyens de subsistance condamne ces travailleurs à des conditions de travail dégradantes et pénibles (tâches répétitives, positions inconfortables, poids des charges à porter) et ce, quand bien même leur travail est bénéfique pour la société (Cirelli, et al., 2019).

Pour (Lhuilier & Cochin, 1999), les chiffonniers vivent dans des :« *espaces poubelles qui, dans la hiérarchie des marges, se situent à la marge de la marge, des lieux quasi-invisibles occupant les fonds, les failles et les interstices de la ville.* » Ce point est vérifié dans notre étude de cas, les récupérateurs se situent à la marge de la ville (principalement, dans des zones périphériques, notamment, dans des bidonvilles).

Il en ressort que ces travailleurs sont victimes d'inégalités environnementales (à la fois dans les espaces de vie et le lieu de travail) et également des inégalités sociales (compte tenu de la misère sociale : pauvreté). Ces inégalités s'ajoutent à celles des inégalités de statuts (la forte hiérarchie dans ce secteur).

Les conditions de vie précaires et les conditions de travail désastreuses sont le symbole d'une marginalité plurielle subie par les récupérateurs et qui reflète leur position fragile dans la chaîne de récupération.

Pour l'exemple casablancais (contrairement à la décharge OUM Azza de Rabat), la récupération est caractérisée par une nature informelle. Néanmoins, il est question d'une forte hiérarchisation comme en témoigne la longueur de la chaîne de récupération et l'existence d'une pluralité d'intermédiaires.

Il faut souligner que la chaîne de récupération est composée d'une pluralité d'acteurs : allant des récupérateurs, aux différents acheteurs intermédiaires (formels ou informels) reliés à des réseaux de vendeurs (semi-grossistes et grossistes) et dans certains cas, à de grandes firmes (échelle industrielle).

Pour (Schamber & Suarez, 2002) il est question « *de labyrinthes de l'intermédiation* » tant le nombre des acteurs est important. En effet, la structuration des filières de récupération s'avère complexe et hétérogène. Il faut souligner le fait que les profits notables tirés par les firmes des déchets se font au détriment des catégories paupérisées, à savoir les récupérateurs (les condamnant à des conditions de travail précaires et des revenus modestes).

La stigmatisation, le rejet et la marginalisation dont ils font l'objet s'opposent avec le travail rendu (considéré comme bénéfique pour la communauté). Les travaux de (Scheinberg, 2001 ; WILSON et al., 2006) mettent en avant les bénéfices sociaux, économiques et environnementaux tirés des activités de ramassage et de récupération des déchets.

Ce paradoxe est expliqué par (Cirelli, 2011) : « *Pour sortir de ce dilemme, la société chargerait donc des acteurs spécifiques d'opérer la médiation entre ce qui est « sale » et « impur » et ce*

qui ne l'est pas. De ce fait, les récupérateurs et tous ceux qui ont affaire aux déchets réalisent, par leurs activités, la transmutation du rebut, assimilé au risque et au désordre, en une ressource, dotée d'une valeur positive. Cela permettrait ainsi à la société, par l'entremise de ce processus de requalification, de rétablir l'ordre menacé par la pollution dont le déchet est porteur.»

Dans la lignée de ces propos, pour (Sawaia, 1999), les récupérateurs restent exclus quand bien même le travail qu'ils effectuent contribue au fonctionnement du système. Ces travailleurs se trouvent alors victimes d'une sorte d'« *inclusion perverse* » (Florin, 2015). Ils sont alors, exclus du système social tout en étant à l'intérieur du système économique.

Les récupérateurs assurent de telles activités malgré des conditions de travail difficiles, d'exposition à des incidents (notamment, les contaminations, le risque d'inhalation de gaz toxiques, des incendies du fait des produits explosifs et inflammables ...) et à des accidents graves voire dans certains cas, à des poursuites judiciaires du fait de l'illégalité (dans certains pays, les activités de chiffonnage sont sanctionnées par la loi).

La présence de ces travailleurs autour et dans les installations (notamment, les dépôts à ciel ouvert et les décharges non contrôlées) accroît d'autant plus les dangers et les menaces (Bertolini & Brakez, 2008). Dans ce cas, ils s'exposent à des dangers sanitaires, entraînant de graves blessures, des maladies voire la mort...

Les risques sont d'autant plus élevés dans le cas de présence de déchets dangereux, notamment, les déchets industriels et hospitaliers (Cirelli & Florin, 2016, la présence de substances dangereuses, de polluants chimiques, organiques et des métaux lourds.

L'ensemble de ces répercussions négatives semblent accentuer d'autant plus la vulnérabilité de ces catégories sociales défavorisées (Allix & Florin, 2016). Ces dernières cumulent ainsi, la stigmatisation sociale, la marginalisation spatiale et la précarité économique (Jaglin et al., 2018).

En l'absence de sécurité économique et de filets sociaux, ces travailleurs recourent selon l'auteur à une forme d'organisation sociale, compensée par des réseaux d'échanges et de réciprocité des biens et des services (Cirelli & Florin, 2015). Un tel système d'assurance a pour caractéristique une coopération informelle et ce, afin de faire face à la pauvreté.

Pour (Cirelli et al., 2019), la reconnaissance de ces activités questionne le fait de la légitimation de l'illégal et de l'informel. Elle appelle à revoir les droits de ces travailleurs, la pénalisation

dont ils peuvent faire l'objet du fait de l'illégalité et également des conditions de travail (la subordination, la forte hiérarchie et l'exploitation). Ainsi, les activités de récupération restent marquées par des rapports de pouvoir inégaux.

2. La présentation de la zone d'étude : la décharge de Médiouna

Notre étude de cas a porté essentiellement, sur une installation dédiée au traitement des déchets. Cette décharge située à la périphérie de Casablanca a pour caractéristiques l'absence de normes environnementales et des procédés de traitements des déchets. Elle réceptionne une hétérogénéité de déchets (ménagers, hospitaliers, industriels, agricoles...).

La décharge de Médiouna représente un espace cristallisant les diverses formes d'inégalités. Par conséquent, cet espace permet une analyse approfondie des inégalités en matière de statuts. En effet, les travailleurs informels semblent faire face à une situation de cumul des inégalités, à la fois dans les lieux de vie (la majorité vivent à proximité de la décharge) et également dans le lieu de travail (au sein de celle-ci).

La question de la décharge est problématique, elle renvoie à deux extrêmes : source de nuisances et également une source de revenus. En effet, pour les récupérateurs elle est à la fois un espace permettant de bénéficier de revenus et donc, un espace de travail et en même temps sa proximité est signe d'inégalités plurielles et expose à de graves nuisances (que représente réellement la décharge pour ces travailleurs : une source de nuisance ou une source de revenus?).

3. Méthodologie :

Le choix de la zone d'étude est justifié par plusieurs raisons dont :

- L'une des plus grande du royaume. Une structure non contrôlée voire sauvage : elle ne répond pas aux normes écologiques et sanitaires et par conséquent, les répercussions qui en découlent sont d'autant plus importantes.
- Une structure accueillant des récupérateurs : des travailleurs informels recourent à des activités de récupération au sein de la décharge de Médiouna. Cette dernière représente une réelle source de revenus pour ces récupérateurs (ce qui pose ici la question du poids de l'informel). Il est par conséquent nécessaire d'étudier les liens entre le secteur formel et informel et également, le rôle joué par ces derniers dans ce processus de gestion des

déchets. Ce point est intéressant, il va nous permettre de mettre l'accent sur les inégalités de statuts auxquelles font face ces catégories marginalisées.

Dans le cadre de notre étude, l'enquête a été menée auprès des récupérateurs ainsi que leur famille (notamment, les épouses et les mères). Il s'agit d'une étude qualitative (visant la compréhension de la perception de ces travailleurs), nous avons réalisé des entretiens semi-directifs (à savoir : 8 entretiens avec les récupérateurs et les membres de leur famille et 2 avec des acteurs associatifs) en 2021.

L'approche qualitative s'avère ainsi plus adaptée à l'analyse approfondie des phénomènes difficilement mesurables et quantifiables tels que les vécus et les ressentis des récupérateurs. En effet, dans le cadre de l'approche qualitative nous allons nous focaliser sur les perceptions de ces travailleurs.

Dans le cadre de cette étude nous nous sommes basées sur la saturation sémantique (la répétitivité des informations collectées) pour la constitution de l'échantillonnage.

Les entretiens ont été réalisés en face à face (à raison de 40 min par entretien) principalement, dans les lieux d'habitation des répondants et ce, pour plusieurs raisons :

- Rassurer les répondants et augmenter leur implication (GAVARD-PERRET et al. 2012). En effet, cette problématique est particulièrement sensible.
- Observer des détails relatifs au cadre de vie, à l'accessibilité aux aménités et se rendre compte de l'intensité des nuisances.

En plus des entretiens menés auprès des récupérateurs, des membres de leur famille (essentiellement, les épouses et les mères des récupérateurs) nous avons également recouru à deux entretiens avec les acteurs associatifs (compte tenu du rôle joué au sein du collectif pour la protection de l'environnement). Il a été question d'analyse d'une pluralité de points, dont : les actions menées dans le cadre de militantisme, de gestion, de sensibilisation et de lutte pour l'accès à un environnement sain... Ces associations mènent des luttes contre les diverses formes de pollutions (des sols, des eaux, de l'air) et celles découlant des activités industrielles et/ou de gestion des déchets.

Notre recherche s'intéresse particulièrement aux itinéraires et aux conditions de vie et de travail, aux activités de récupération, à la place des récupérateurs, à l'image de la décharge...

Afin de garantir une meilleure exploitation des données collectées lors des entretiens, il a été nécessaire de mettre en œuvre une démarche basée sur l'analyse du contenu. Celle-ci a permis le dépouillement, la codification, la classification, la structuration et l'analyse des données.

Nous avons recouru à la fois à l'approche dite inductive en établissant une grille de codage définie à l'avance en intégrant les principaux thèmes dégagés de la revue de littérature, du cadre conceptuel et également à une approche déductive en ajoutant d'autres codes qui nous ont paru indispensables à notre recherche.

Suite à cela, il a été question d'une classification des informations en catégories homogènes pour faciliter leur traitement. En effet, l'intégration de ces unités en catégories consiste à les regrouper par thèmes précis et bien définis

4. Résultats et discussion :

Après avoir présenté notre méthodologie de recherche nous allons à présent analyser les résultats obtenus.

Nous tenons à préciser que compte tenu de la sensibilité du sujet traité, nous avons décidé de modifier les prénoms des personnes interrogées et ce, afin de préserver l'identité de ces dernières et de garantir leur anonymat. Il est ainsi question de respecter la confidentialité et la protection des informations collectées.

Afin de juger la représentation de la décharge pour les récupérateurs, il a été nécessaire de comprendre l'image qu'elle représente pour eux et leur famille (s'agit-il d'une source de revenu ou d'une source de nuisances ? dans ce cas, les nuisances sont-elles amoindries ou atténuées, si oui par quels mécanismes ?).

❖ L'habitation aux nuisances :

Dans le cadre de notre recherche, les récupérateurs font allusion aux nuisances (notamment, olfactives qui découlent de la décharge). Néanmoins ils déclarent y être habitués, justifiant ceci par le fait d'une exposition prolongée et ce, aussi bien dans le lieu d'habitation que celui de travail.

Des études mettent l'accent sur le fait qu'une exposition répétée ou prolongée entraîne un phénomène d'adaptation qui diminue la sensibilité olfactive (NIMMERMARK, 2004).

L'exposition prolongée (des années d'exposition) semble favoriser une forme de familiarisation avec les nuisances, de sorte à en réduire l'intensité. Ainsi, le fait que les récupérateurs vivent

dans de telles conditions durant de longues années, ils sont sujet à un biais cognitif, matérialisé par une familiarisation et une forme de minimisation du risque.

Pour illustrer cet aspect, nous citons les propos d'Allal (récupérateur au sein de la décharge) : « *Du fait que je travaille et je vis à côté de la décharge je dirai que je me suis habitué à ces odeurs. Je peux même dire qu'elles deviennent normales du fait d'une longue exposition et ce, depuis des années.* ». Il déclare même qu'une telle exposition représente une situation habituelle.

Saad un autre récupérateur déclare : « *Les vraies nuisances c'est la pauvreté, le reste tu finis par t'y habituer. J'y suis exposé depuis très longtemps et je n'ai presque jamais connu un autre cadre de vie. Je ne sens plus ces odeurs, ni les sensations de dégoût avec l'habitude on ne sent plus rien. Je travaille dans la décharge et je vis à côté de celle-ci. J'y suis habitué, c'est ma routine.* ».

En analysant ce point, il ressort que la majorité des personnes interviewées développent une forme d'adaptation voire d'habituation aux nuisances. Nous pouvons lier cette habituation au fait d'une longue exposition (de longues années), doublée en l'occurrence par le fait que la décharge représente également un moyen de revenus (perception de l'intensité de la nuisance limitée du fait que la source de nuisance représente également une source de revenus)

❖ **La conscience des dangers encourus**

La prise de conscience est présente chez les personnes travaillant dans la décharge et en tirant des revenus. Ce point s'oppose à l'idée voulant que certaines catégories ne prennent pas conscience des dangers encourus.

Allal : « *Je suis conscient de la face obscure de la décharge, de ses problèmes et des dangers qui peuvent en résulter. Mais que faire ? Je suis exposé aux nuisances dans mon lieu de vie et également dans mon lieu de travail (puisque je travaille comme récupérateur au sein de la décharge).* »

Les récupérateurs déclarent être conscients des dangers encourus en travaillant et vivant à proximité de la décharge, cependant ils se disent en situation de dépendance économique les rendant impuissants.

L'analyse de la perception liée à la décharge et l'étude des conditions de vie et de travail des récupérateurs sont intimement liées à la question des réels bénéficiaires du statut quo de la décharge.

❖ Les réels bénéficiaires de la décharge

Les personnes interviewées s'interrogent sur les réels bénéficiaires de la décharge et du statut quo.

▪ Pour les acteurs associatifs :

Les associations citées au niveau de cet article forment partie du collectif qui appelle à la protection de l'environnement et dénonce les dangers découlant de la décharge sauvage de Médiouna.

Pour l'acteur associatif (association 2) : *« Il faut absolument s'interroger sur les réels bénéficiaires de l'état actuel de la décharge (il existe des lobbies). En effet, ceux-ci profitent et exploitent les matériaux collectés par les récupérateurs informels (dont notamment, le plastique, le carton, l'aluminium, destinés au recyclage).*

Il existe une longue chaîne de récupération. Ainsi, les récupérateurs déploient des efforts dans ce sens et vendent les matériaux collectés à des grossistes qui eux-mêmes les revendent à des entreprises qui investissent en ces éléments (celles-ci en tirent profit à moindre coût). Le lobbying réalise des profits au détriment des récupérateurs (et ce, au détriment d'exploitation, de conditions de travail extrêmement difficiles et précaires...).

Pour régler ce problème, il est nécessaire de déterminer les réels bénéficiaires. S'agit-il de la présence de lobbies qui sont à l'encontre de la mise en place d'une structure qui répondra aux normes et aux standards internationaux ou s'agit-il d'autres personnes qui ont intérêt à faire endurer cette situation ? »

Pour l'acteur associatif (association 1) : *« Un grand business existe au sein de la décharge et il est extrêmement difficile de le faire cesser. Les récupérateurs ne sont pas les réels bénéficiaires. Suite aux activités de récupération informelle, ils collectent différents matériaux qu'ils revendent aux grossistes. Ces derniers prennent en charge ces matériaux et les acheminent hors la décharge. »*

Les acteurs associatifs mettent la lumière sur les réels bénéficiaires de la décharge de Médiouna. Pour eux, il est question de lobbying qui profitent du statut quo et donc, de la nature informelle

des activités de récupération. De tels propos reflètent la complexité de la résolution des problèmes liés à la décharge, du sort des récupérateurs.

❖ **Image de la décharge : source de nuisances et source de revenus**

La décharge représente un réel paradoxe : en étant à la fois source de nuisances et de revenus pour les récupérateurs. Que représente-t-elle réellement pour les récupérateurs ? Quelle perception ont-ils de cette structure ?

La structure destinée à l'accueil des déchets représente un lieu de travail et un moyen de subsistance. Cependant, quel est le prix à payer Comment considèrent-ils cette structure qui menace leur vie, leur santé mais qui reste la seule et l'unique alternative pour survivre.

○ **Source de revenus : dépendance économique**

La dépendance économique à la décharge est mise en avant et clairement exprimée par les récupérateurs. Autrement dit, ils la perçoivent comme une source de revenu et un lieu de travail tout en affirmant les nuisances qui en découlent. (Peut-on pour autant parler d'amoindrissement et de gommage des nuisances du fait des avantages tirés de celle-ci ? La dépendance économique contribue-t-elle à la minimisation des effets et des risques sur le lieu d'habitation ?).

Il est question d'analyse de présence ou d'absence d'influence du lien socio-économique sur la perception des nuisances ressenties.

L'analyse démontre que certains des habitants des villages mitoyens de la décharge y travaillent et/ ou y ont travaillé, certains ont des membres de leur famille, ou des voisins qui l'ont fait ou continuent de le faire. D'autres se disent même s'y être installés afin de pouvoir y travailler.

De façon claire et directe ou plutôt indirecte, avouée à demi-mot, la dépendance économique tend à minimiser les nuisances découlant de la décharge pour ceux qui y travaillent et/ ou ont un membre de leur famille qui le fait.

La valorisation socio-économique a été soulignée, celle-ci revient souvent et tend à relativiser les maux découlant de la décharge. S'il y a affirmation des éventuels dangers et des nuisances (notamment, les effets sur la santé et l'intégrité physique) dans certains cas, elle reste néanmoins pour la majorité une source de revenus indispensable à la survie de plusieurs familles. En effet, la récupération représente une économie de survie et ce, en l'absence

d'alternatives, elle permet de subvenir aux besoins élémentaires et ce malgré des conditions de travail extrêmement difficiles et l'illégalité du statut).

Farah : « *Mon mari travaille dans la décharge, mon beau-père aussi. Sans elle, nous n'aurions pas de quoi vivre.* »

Fatiha (sœur d'un récupérateur) : « *Elle représente un moyen de subsistance pour beaucoup de personnes, c'est une source de revenus pour des familles entières.* »

Bien plus qu'une source de revenus, elle représente pour certains la dernière chance et le seul moyen à disposition pour satisfaire les besoins les plus élémentaires.

Mina : « *Oui c'est le seul moyen qu'ils ont pour survivre. Mon mari y travaille, sans elle nous mourrions de faim. Tu sais que dans durant la crise de COVID nous n'avons eu aucune entrée d'argent ni d'aides. Si mon mari ne s'y rendait pas je ne sais pas comment on aurait pu faire ? Donc avec tous les dangers et les nuisances qui en découlent et les souffrances qu'elle cause elle reste notre seule source de revenus.* »

Pour les récupérateurs qu'on a pu interroger, la décharge est leur principale source de revenus.

Allal : « *Je vis grâce à la décharge et mes fils aussi. Nous y travaillons encore, on ne va pas mentir. Nous devons y travailler pour subvenir à nos besoins et nourrir nos enfants. C'est le seul moyen que j'ai pour vivre, si la décharge ferme je n'aurai pas où aller ni de quoi manger.* »

Ainsi, certains continuent à travailler dans cette décharge quand bien même ils ont déménagé (changement d'habitation suite à un relogement social).

C'est le cas notamment d'un récupérateur que nous avons pu interroger. Said : « *Avant je vivais dans un logement bidonville, j'ai bénéficié d'un logement social récemment. Je travaille toujours dans la décharge. Je n'ai pas une autre alternative. Je n'ai pas trouvé un emploi ailleurs.*

Les gens viennent d'autres villages et de partout et s'installent près de la décharge pour y travailler. Dans ce cas, ils ont au moins une entrée d'argent qui varie entre 75 dh / 80 dh par jour. Ils achètent un logement bidonville et travaillent dans la décharge parce qu'ils ne peuvent pas travailler ailleurs. »

Les récupérateurs et des membres de leurs familles soulignent les multiples nuisances découlant de celle-ci et impactant leur qualité de vie, ils mettent l'accent sur le fait que celle-ci est une source de revenus pour plusieurs familles en l'absence d'alternatives.

Fatima : « *Que veux-tu qu'ils fassent, ils ont des responsabilités et ont à charge des familles. Elle représente un danger mais on ne peut pas cacher le fait que des personnes vivent de cette décharge. Ils n'ont pas trouvé de travail ailleurs. Les postes sont très rares, il n'y a pas d'usines à proximité. La décharge représente la dernière chance pour certains. Ils n'ont pas le choix. Quand tu y penses tu te dis certes, des drames peuvent arriver, les conditions de travail sont très difficiles mais au moins le soir, ils rentrent avec un sachet à la main avec quelques provisions. Ils subviennent à leurs besoins et à ceux, de familles entières. Tu te dis vaut mieux ça que de s'adonner à des activités illicites (comme le vol ou autres).* »

L'analyse démontre ainsi que l'illégalité des activités de récupération semblent être considérée par les récupérateurs et les membres de leur famille dans une échelle moins importante que celle d'autres activités illicites.

L'analyse du travail des récupérateurs exige de s'intéresser aux choix et motivations à l'origine du travail dans une telle structure : s'agit-il d'un choix par défaut du fait de l'absence d'alternative ou d'un réel choix motivé par des considérations économiques ou autres ?

Pour la majorité de récupérateurs interviewés le travail dans la décharge est considéré comme la dernière chance pour échapper au chômage et ce, du fait de l'absence d'alternative (ils ont fait allusion au faible niveau d'instruction, aux antécédents judiciaires et donc, un casier les empêchant d'exercer d'autres métiers, à la toxicomanie...).

En l'absence d'alternative, la décharge représente pour les récupérateurs le seul moyen de survie à leur disposition. Par contre, il faut souligner que cet emploi précaire renvoie à des questions tentaculaires, des pressions plurielles au sein de la décharge, une précarité des conditions de vie et des dangers divers (maladies et accidents de travail). Sans oublier, la question d'addiction et de violences.

○ **Décharge et problèmes sociaux :**

- **Addiction et abandon scolaire :**

Mina : « *Mon fils a commencé à se droguer à cause de la décharge. Plusieurs des récupérateurs le font pour pouvoir supporter le travail difficile là-bas.*

Je fais face à de graves problèmes. Mon fils a quitté l'école, avant, c'était un bon élève mais des amis lui en proposaient d'aller à la décharge pour se faire de l'argent de poche. Depuis, il est tombé dans un cercle vicieux, il ne voulait plus étudier et à commencer à se droguer.

Que veux-tu faire quand tu vois ton enfant sombrer dans l'addiction. C'est le plus gros choc de ma vie. Je n'arrive pas à l'accepter. Maintenant, il ne fait plus rien (ni étude, ni travail). »

Khadija : *« Ceux qui y travaillent ont quitté l'école et certains sont analphabètes. Ils n'ont pas appris un métier. Certains des travailleurs de la décharge se droguent pour pouvoir y aller. »*

Saad : *« J'ai quitté l'école très jeune, je sais à peine déchiffrer certains numéros et lire un peu. On ne trouvant pas un emploi, j'étais obligé d'y travailler. »*

L'analyse de ces propos démontre l'entremêlement des problèmes sociaux (pauvreté, problèmes familiaux, abandon scolaire et addiction). Autrement dit, il semble exister un cercle vicieux où les uns se nourrissent des autres et inversement.

- **Criminalité :**

Pour les récupérateurs et les membres de leur famille, certes le travail dans la décharge est illégal et extrêmement dangereux mais c'est toujours mieux que s'adonner à des activités criminelles.

Said : *« Certains récupérateurs ont des casiers judiciaires où veux-tu qu'ils aillent ? Qui va les recruter ? Ils n'ont pas d'autres choix que la décharge ou la criminalité. »*

Khadija : *« En tout cas, des personnes vivent grâce à la décharge. C'est toujours ça ou la criminalité et le vol. »*

Fatima : *« Les récupérateurs n'ont pas vraiment le choix, vaut mieux cela ou s'adonner à des activités criminelles. Certains vivent dans des taudis, ils sont en rupture avec leurs parents et vivent grâce à la décharge. Tu te dis vaut mieux qu'ils y travaillent ou qu'ils volent. »*

Les inégalités ressortent d'autant plus que ces populations semblent cumuler des inégalités plurielles non seulement économiques, sociales, environnementales et également des inégalités de statut (statut illégal et précaire). Ils font l'objet de stigmatisation, de marginalisation, de volonté de les rendre invisibles. Ces populations subissent des conditions de vie précaires et de travail extrêmement difficiles voire dangereuses.

○ **Conditions de travail difficiles :**

En plus des conditions de vie précaires et l'exposition aux nuisances plurielles, les récupérateurs pâtissent de conditions de travail extrêmement difficiles. Si le travail dans la décharge assure un certain revenu quotidien, ce dernier semble se faire au détriment de dangers sanitaires, environnementaux, des inégalités de statut, de pressions et des relations de domination.

- **Maladies**

Suite au travail dans la décharge, les récupérateurs s'exposent à des risques d'attraper des maladies (notamment, respiratoires et des maladies de peau). Ainsi, certains membres de la famille des récupérateurs déclarent que leurs proches sont malades et ce, suite à une forte exposition du fait du travail dans la décharge.

Fatiha : « *Mon frère a travaillé à la décharge. Maintenant il n'y travaille plus. Il souffre de démangeaisons et a une maladie dermatologique. Je pense que c'est à cause de son travail à la décharge.* »

Kaoutar : « *Mon mari y a travaillé pendant plusieurs années depuis qu'il était adolescent. Maintenant, il souffre de plusieurs maladies (notamment, respiratoires et dermatologiques). Il est obligé de suivre un traitement sinon, il n'arrive plus à respirer et s'étouffe. Après de longues années à travailler dans la décharge, mon mari n'a gagné que des maladies.* »

- **Accidents dans la décharge :**

Le travail dans la décharge n'est pas sans risque. En effet, en plus des risques d'attraper des maladies, les récupérateurs s'exposent également à des accidents de travail graves (chutes de camion, éboulement).

Kaoutar : « *Le travail dans la décharge est dangereux pour la santé et également du fait des accidents qui peuvent se produire.* »

Salah, un récupérateur déclare : « *Du fait de mon travail dans la décharge, une fois j'ai subi un grave accident. J'ai subi une lourde opération et j'y suis retourné car je n'ai pas le choix. (Mon bassin a été fracturé et j'ai encore des séquelles).* »

- Violence, pressions et domination :

Habiba (mère d'un récupérateur) : « *Les choses ont beaucoup changé dans la décharge. Maintenant, c'est plus difficile. Il y a des personnes là-bas qui font la loi, ça devient plus compliqué qu'avant.* »

Kaoutar : « *Ces dernières années des personnes dominant la décharge et dictent leurs lois. Il y a eu de graves formes de violences qui se sont soldées par des coups et blessures graves. Un récupérateur s'est fait agresser et a été gravement blessé au visage.*

Les revenus tirés deviennent plus faibles et les gens qui n'ont pas où aller ni d'autres alternatives sont contraints de subir de fortes pressions sans possibilité de parler. Des personnes exercent des pressions sur les récupérateurs.

Le travail dans la décharge n'est plus comme avant. Ceux qui y travaillent encore, le font dans des conditions difficiles (pressions et violences) pour 80 dh ou 100 par jour, alors qu'avant ils pouvaient gagner plus de 200 voire 250 dh. Depuis que certaines personnes l'exploitent, les revenus ont chuté considérablement.

C'est eux qui dictent la loi et fixent les prix qu'ils veulent (ils ne pèsent pas tous les matériaux collectés et réduisent les prix et les poids. (au lieu de 150 ils donnent 100 ou moins) et les autres doivent subir cette situation, s'ils veulent subvenir aux besoins. En plus ils n'ont aucune pitié et peuvent être violents...

Saad : « *Les risques dans la décharge ne peuvent être occultés. Ils sont pluriels : accidents, bagarres, violences et les pressions aussi.* »

Saadia : « *Le travail dans la décharge n'est plus comme avant. La situation a beaucoup changé donc mes fils ne veulent plus y travailler. Des personnes l'ont colonisé, c'est comme si les déchets deviennent leur propriété. Ils font la loi et n'acceptent plus de laisser les récupérateurs revendre les objets récupérés ailleurs. Les récupérateurs sont donc, obligés de leur revendre les matériaux collectés aux prix qu'ils veulent.* »

Les dangers qui guettent ces travailleurs informels sont pluriels : les effets sur l'état de santé (les maladies respiratoires et dermatologiques), des accidents (comme les écroulements des montagnes de déchets et les accidents de camions), ils sont d'autant plus graves en l'absence de moyens de protection. Ces dangers s'ajoutent à une stigmatisation sociale et à une

marginalisation plurielle. Ainsi, ces travailleurs s'exposent à des nuisances, des dangers et à des sacrifices pour espérer tirer un revenu quotidien.

Il est question de prix à payer, d'une vulnérabilité plurielle, de problèmes sociaux (abandon scolaire, travail informel, addiction, rupture familiale...), sanitaires (maladies et risques de contamination), les dangers divers (notamment, les accidents en cas d'effondrement et d'écroulement des montagnes des déchets et les incendies...). Il faut souligner l'existence d'un dilemme entre la prohibition et le laisser faire, l'illégalité et l'illégitimité du statut quo informel des récupérateurs.

La récupération informelle renvoie à des questions plus profondes et complexes, liées à celle de la décharge en l'état actuel, aux inégalités de tous genres (sociales, environnementales, sanitaires, politiques et de statut...) :

- Les savoir-faire développés par les récupérateurs en matière de matériaux et de techniques de tri, le repérage des zones les plus propices à la collecte.
- Métier versus activités de récupération plutôt saisonnières exercées ponctuellement.
- La précarité sociale et économique, les conditions de travail difficiles (les tâches répétitives : la fatigue, les positions courbées, les douleurs dorsales...).
- Les problèmes familiaux (la rupture familiale, le divorce) et l'abandon scolaire.
- Les problèmes d'addiction : la toxicomanie
- La fluctuation des revenus fortement tributaires de conditions diverses (notamment, météorologiques et autres).
- La vulnérabilité accentuée par l'isolement, la stigmatisation sociale et la fragilité économique.

L'analyse soulève des questions plurielles relatives à la domination dans la hiérarchie, aux pressions exercées et également aux violences (entre les récupérateurs du fait d'une forte concurrence) et à la présence de lobbying.

Les récupérateurs se trouvent dans une situation de cristallisation de multiples problèmes (économiques, environnementaux, sociaux, sanitaires, politiques, de statut...). Ils font l'objet de discriminations plurielles (culturelle traduite par la stigmatisation), sociale et économique (matérialisées par la précarité économique et l'illégalité du statut...).

➤ **Alternatives à l'état actuel de la décharge :**

L'analyse de la place occupée par les récupérateurs et les risques auxquels ils s'exposent ne peut se faire sans traiter une question essentielle à savoir, l'avenir de ces derniers. Autrement dit, en cas de réhabilitation, d'extension ou de fermeture définitive quel sera le sort de ces travailleurs informels ?

✓ **Réhabilitation de la décharge :**

Ce point questionne le statut des récupérateurs. Dans le cas de modernisation et de réhabilitation de la décharge qu'advient-il de ces travailleurs ? Quelle place leur accorder ?

○ **Illégalité du statut et intégration des récupérateurs :**

Pour Saad, un récupérateur : *« en cas de modernisation de la décharge et s'ils nous intègrent en tant que travailleurs officiels avec un salaire mensuel, une tenue, un jour de repos et des congés pourquoi pas ? J'aimerais y travailler même si ce que je vais gagner est moins élevé que ce que j'en tire actuellement. Mais au moins le travail ne sera pas aussi dur et dangereux et les conditions de travail seront certainement meilleures. »*

Il ne faut pas perdre de vue, le fait que ces travailleurs détiennent des savoirs en matière de récupération.

Allal : *« En cas de réhabilitation oui, je veux y travailler, j'ai acquis une expérience avec le temps. Je m'y connais en matériaux (notamment, en matière de qualité je sais reconnaître comment et où collecter les matériaux les plus prisés). »*

Mina : *« Si seulement, ils pouvaient légitimer le statut de ces récupérateurs et les intégrer de manière formelle. Je pense que dans ce cas, la situation va s'améliorer considérablement. Ils peuvent faire plusieurs choses. Mon mari a plus de 60 ans et il fait toujours ce travail rude et dur. J'aurais voulu qu'on lui donne un poste d'agent de sécurité par exemple. À mon avis, il faut penser à les intégrer de façon formelle dans la décharge en tant que chauffeurs, agents de sécurité ou récupérateurs formels. Il y a beaucoup de chose à faire à l'intérieur de cette structure. »*

Compte tenu de la nature informelle des activités réalisées par les récupérateurs, ces derniers sont emprisonnés dans un cercle vicieux marqué par une précarité étouffante et profonde, une absence de toute reconnaissance ou de protection sociale ou sécuritaire.

Les propos recueillis témoignent de la volonté de ces récupérateurs de sortir de cette illégalité

et fragilité du statut et de mettre à profit les savoirs et les connaissances qu'ils ont pu acquérir en matière de recyclage et de récupération dans un cadre plus adéquat et inclusif.

✓ **Fermeture de la décharge :**

L'analyse de ce point est essentielle et particulièrement problématique. Les récupérateurs refusent catégoriquement celle-ci. Pour ces derniers, la fermeture s'apparente à une catastrophe, à une sorte de mort et ce, en l'absence d'alternatives d'emplois et de sources de revenus (usines, entreprises...). En effet, pour eux la décharge est la dernière chance à leur disposition pour subvenir à leurs besoins.) Pour eux, si celle-ci doit avoir lieu, il faut au préalable garantir une intégration des récupérateurs. Ce point a également été confirmé par les acteurs associatifs.

- Pour l'acteur associatif (association 1) : « *La résolution du problème de la décharge doit se faire en pensant à la situation des récupérateurs. Faute de quoi, une révolte de ceux-ci peut se déclencher.* »
- Pour l'acteur associatif (association 2) : « *Certains habitants ne considèrent pas cette structure comme une source de nuisances mais bel et bien une source de revenus. Pour eux, les problèmes vont se poser en cas de formalisation, de réhabilitation ou en cas de fermeture de celle-ci. Il faut absolument penser aux habitants qui vivent aux alentours et notamment, la population des récupérateurs (il faut les identifier et déterminer leur nombre).*»
 - **Alternatives pour les récupérateurs : intégration et légalisation de leur statut**

Allal : « *Je vis grâce à la décharge. La fermeture définitive ne peut pas avoir lieu, sans une régularisation du statut de récupérateurs. Qu'allons-nous devenir, sinon ?* ».

Saad : « *Si je trouve où travailler par exemple dans une usine à 80 ou 100 dh par jour je n'irai plus à la décharge mais si elle ferme comment je vais faire. Et ma famille ? S'ils ferment la décharge qui va m'aider ? La condition pour que la décharge ferme définitivement c'est la légalisation et l'intégration des récupérateurs en tant que travailleurs officiels ou ouvrir des usines et créer des emplois pour tous ceux y qui vivent directement ou indirectement. Sinon tous ces gens ne pourront plus subvenir à leurs besoins.* »

Farah : « *La décharge ne peut pas fermer définitivement sans penser à ceux qui y travaillent. Il faut envisager une alternative pour eux.* »

- Pour l'acteur associatif (association 2) : *« Il ne faut pas oublier que la décharge représente une source de revenus pour plusieurs familles. Certains trouvent des objets de valeur). Pour certains, le cadre illégal et informel ne semble pas présenter un problème. Comment vont-ils accepter dans ce cas le smic ou un peu plus.*

En effet, ces récupérateurs n'acceptent pas de tels salaires et ce, même en cas de couverture sociale et d'amélioration des conditions de travail (le port d'uniforme et des outils de protection par exemple). Pour eux, l'approche informelle représente bien plus d'avantages que le cadre formel et ce, quand bien même les conditions de travail sont difficiles. Certains récupérateurs semblent privilégier le mode informel. »

L'analyse soulève des questions relatives à l'illégalité du statut, à l'éventuelle place à accorder aux travailleurs en cas de réhabilitation ou de fermeture définitive (la réintégration comme dans le cas de la décharge d'OUM AZZA par exemple).

En effet, la domination du paradigme modernisateur et l'imposition de modèles occidentaux sans une prise en compte des spécificités n'intègrent pas les récupérateurs et les condamnent à une exclusion et une stigmatisation sur tous les plans.

Les propos recueillis soulignent la volonté de ces travailleurs d'être reconnus pour leurs savoirs et compétences en matière de recyclage et d'être intégrés au système et par conséquent, de rompre avec leur statut illégal (les condamnant aux inégalités plurielles : fragilité sociale, marginalisation sociale, répercussions sanitaires et sécuritaires...).

L'exclusion et la marginalisation doivent céder la place à une inclusion sociale. En effet, la formalisation de ces travailleurs (intégration directe ou sous la forme de coopératives) contribuera à la protection de leurs droits, à la garantie d'une protection sociale et sécuritaire (en respect des règles sanitaires, environnementales).

Conclusion

La décharge est une structure qui assure la salubrité néanmoins en cas de non-respect des normes environnementales et sécuritaires, elle engendre des répercussions désastreuses sur la nature et sur l'humanité.

En effet, des catégories marginalisées et vulnérables font face à des inégalités plurielles. Les récupérateurs pâtissent des conditions de travail pénibles et également des conditions de vie extrêmement précaires. En venant corriger les défaillances du processus de gestion des déchets

(système formel), ils sont envoyés au front et font face à tous les dangers (sanitaires, environnementaux...), et ce, en plus de la précarisation économique, de la vulnérabilité du statut et de la stigmatisation sociale...

Pour les récupérateurs, la décharge représente une source de revenus permettant à des familles entières de subvenir à leurs besoins et ce, en l'absence d'autre alternative. Ainsi, pour eux, il est question de dépendance économique et ce, quand bien même de l'existence de conditions de travail précaires, de pressions, de rapport de domination et de violences. Dans ce cas, il est question de perversion à multiples facettes.

Le sort des récupérateurs est fortement lié à celui de la décharge. Compte tenu de la gravité du dossier de la décharge et de sa nature multidimensionnelle, sa résolution exige d'inclure tous les aspects et l'implication de l'ensemble des parties prenantes (acteurs publics, privés, citoyens, associatifs...). Ces diverses parties prenantes ont des intérêts divergents voire dans certains cas contradictoires. Ce point est particulièrement sensible, il renvoie à des situations conflictuelles.

Au-delà de la simple question d'amélioration des conditions de vie de certains habitants subissant les dommages, les risques et les nuisances et qui sont sujets à des inégalités multiples, il est nécessaire de questionner le concept de répartition égalitaire des ressources et également des maux en l'inscrivant dans un cadre de justice.

Les apports de ce travail de recherche sont : une analyse de terrain d'un sujet particulièrement sensible voire tabou. En effet, très peu de travaux empiriques s'intéressent à cette problématique. Cet article a également présenté une description du réel tel que vécu et ressenti par les récupérateurs et ce, aussi bien dans leurs lieux d'habitation que de travail.

Nous avons analysé le fonctionnement du processus de récupération des déchets au niveau de la décharge de Médiouna et mis la lumière sur les dysfonctionnements s'y afférents et les répercussions tentaculaires sur les aspects sociaux, économiques, sanitaires dont font les frais les récupérateurs en particulier.

Cependant, tout travail de recherche comporte des limites. Ce travail a pour principales limites : la non prise en compte des actions menées par les récupérateurs pour revendiquer leur droit d'autant plus avec l'ouverture de la structure moderne dédiée au traitement des déchets (sécurisation de la structure, impossibilité d'accès aux déchets...), l'analyse de la chaîne de récupération en aval...

Les futures études peuvent s'intéresser à une analyse croisée des données épidémiologiques et psychologiques de ces travailleurs, une approche comparée entre les récupérateurs intégrés dans un système formel (exemple cas de la décharge Oum Azza et ceux de la décharge de Médiouna).

BIBLIOGRAPHIE

- Allix, É., & Florin, B. (2016). Indésirables dans la ville, utiles dans l'ordure ? Les récupérateurs de déchets urbains entre relégation, intégration et demande de reconnaissance (Casablanca, Rabat). *Géographie et cultures*, (98), 23-45
- Bertolini, G. (1992). Les déchets : rebus ou ressources?. *Economie et statistique*, 258(1), 129-134.
- Bertolini, G., & Brakez, M. (2008). Gestion des déchets, innovations et territoires. *Marché et organisations*, (2), 92-113.
- Cirelli, C., & Florin, B. (2016). Les récupérateurs de déchets : entre marginalisation et reconnaissance.
- Corteel, D. & Le Lay, S. (2011). Introduction. Travailler aux abords des déchets : un clair-obscur contemporain. Dans : Delphine Corteel éd., *Les travailleurs des déchets* (pp. 15-32). Toulouse, France : ERES.
- Florin, B. (2015). Les chiffonniers du Caire. Soutiers de la ville ou businessmen des ordures ?. *Ethnologie française*, 153(3), 487-498.
- Jaglin, S., Debout, L., & Salenson, I. (2018). Du rebut à la ressource. Valorisation des déchets dans les villes du Sud.
- Lhuillier, D., & Cochin, Y. (1999). *Des déchets et des hommes*. Desclée de Brouwer.
- Lomnitz, L. (1975). La marginalidad como factor de crecimiento demográfico. *Demografía y economía*, 9(1), 65-76.
- Maccaglia, F., & Cirelli, C. (2019). Penser le politique par les déchets. *Géocarrefour*.
- Mundler, P. (2013). Sylvie LUPTON-Economie des déchets. Une approche institutionnaliste- Editions de Boeck, collection ouvertures économiques, 2011, 267 p. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (335), 95-97.
- Nimmermark, S. (2004). Influence des odeurs sur le bien-être et la santé avec un accent particulier sur les émissions de la production animale. *Annales de médecine agricole et environnementale*, 11 (2).
- Schamber, P., & Suárez, F. (2002). Actores sociales y cirujeo y gestión de residuos. Una mirada sobre el circuito informal del reciclaje en el conurbano bonaerense. *Realidad Económica*, 190(16), 12.